



SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE
ET DE SECOURS DES ALPES-MARITIMES

Extrait des délibérations
du conseil d'administration

Séance du 19 décembre 2019

Présents : Monsieur Charles-Ange GINESY, président de séance,

Titulaires : Monsieur Bernard ASSO, Madame Alexandra BORCHIO-FONTIMP, Monsieur Gérard MANFREDI, Monsieur Michel ROSSI, Monsieur Francis TUJAGUE, Monsieur Auguste VEROLA

Suppléant(es) : Madame Janine GILLETTA, Madame Marie-Louise GOURDON, Madame Josiane PIRET, Madame Michelle SALUCKI, Madame Vanessa SIEGEL

Procurator(s) : Monsieur Jean LEONETTI à Monsieur Charles-Ange GINESY

RAPPORT N° 19-48 - OPTIMISATION DES EFFECTIFS DE GARDE

Dans le cadre de la mise en oeuvre du nouveau régime de service des sapeurs-pompier professionnels (SPP) en sections opérationnelles, une étude a été conduite sur l'optimisation des effectifs de garde dans les centres d'incendie et de secours mixtes.

Cette évolution répond à plusieurs enjeux. D'une part, l'optimisation des effectifs est réalisée tout en conservant la qualité de la réponse opérationnelle du SDIS des Alpes-maritimes qui se maintient au dessus la moyenne des SDIS de catégorie A. Les critères de comparaison nationaux mettent en évidence le haut niveau du dispositif Maralpin en termes de gardes postées de sapeurs-pompier par habitant.

D'autre part, dans un contexte budgétaire contraint, cet effort mesuré est nécessaire pour permettre au SDIS des Alpes-Maritimes de mener à son terme la réforme des régimes de service.

Enfin, cette optimisation tient compte des résultats de la consultation des sapeurs-pompier sur leur choix de nouveau régime de service et correspond à une évolution a minima.

Le tableau d'optimisation des effectifs de garde viendra modifier le RO (règlement opérationnel). Les données non précisées dans le tableau joint en annexe restent inchangées.

Ce tableau précise les effectifs de référence des centres mixtes qui pourront varier de plus ou moins 10% en fonction du besoin ou de l'activité opérationnelle.

Par ailleurs, les spécialistes « risques nucléaires, radiologiques, bactériologiques, explosifs » (NRBCE) sont désormais intégrés aux effectifs de gardes, tout comme les conducteurs véhicules légers médicalisés (VLM) ou véhicules légers infirmiers (VLI).

La commission administrative et technique des services d'incendie et de secours et le comité technique, réunis les 16 et 17 décembre 2019, ont émis un avis favorable.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité, décide :

- d'approuver, à compter du 1^{er} janvier 2020, la mise en œuvre de l'ensemble des dispositions contenues dans le présent rapport et ses annexes.

*Le président du conseil d'administration
du service départemental d'incendie et de secours
des Alpes-Maritimes*



Charles-Ange GINESY

Etude sur l'optimisation des effectifs

Effectifs de référence en gardes urbaines avec variations possibles de plus ou moins 10%

Compagnie	CIS	Effectif JOUR (hors renforcement saisonnier)	Effectif NUIT (hors renforcement saisonnier)	Observations	Optimisation	
					Effectif JOUR (hors renforcement saisonnier)	Effectif NUIT (hors renforcement saisonnier)
GRASSE	Grasse	18	15		18	15
	VLI Grasse	0	0		0	0
	Total compagnie	18	15		18	15
	TOTAL OPTIMISATION POJ COMPAGNIE					0
CANNES	Bocca	18	17		18	17
	VLI Bocca	1	1		0	0
	Pastour (dont Brutus)	17	16		17	16
	Cabrières	9	9		9	9
	Ste Marguerite	2	2		2	2
	Théoule	4	4	SPV	4	4
	Total compagnie	51	49		50	48
	TOTAL OPTIMISATION POJ COMPAGNIE					-1
ANTIBES	Antibes	19	16		20	17
	VLI Antibes	1	1		0	0
	Vallauris	9	9		9	9
	Biot	7	7	Ecart avec le RO la nuit : 6	6	6
	Valbonne	7	6		6	6
	Total compagnie	43	39		41	38
	TOTAL OPTIMISATION POJ COMPAGNIE					-1,5
CAGNES	Cagnes	19	16		20	17
	VLM Cagnes	1	1		0	0
	Carros	9	9		9	9
	Saint Laurent du Var					
	Vence	10	9		9	9
	Total compagnie	39	35		38	35
	TOTAL OPTIMISATION POJ COMPAGNIE					-0,5
MENTON	Menton	18	15		19	16
	Roquebrune					
	VLI Menton	1	1		0	0
	Total compagnie	19	16		19	16
TOTAL OPTIMISATION POJ COMPAGNIE					0	
PAYS NICOIS	Contes	6	6	Ecart avec le RO la nuit : 4	6	6
	VLM/VLI Gilette	1	1		1	1
	Total compagnie	7	7		7	7
TOTAL OPTIMISATION POJ COMPAGNIE					0	
NICE	Bon Voyage	20	17		20	17
	Saint-Jean	6	6	Ecart avec le RO la nuit : 4	6	6
	Fodéré	20	17		20	17
	Tour Rouge	4	4		4	4
	Magnan	24	21		23	21
	Nice Nord	3	3		3	3
	Hancy	12	12		13	9
	VLI Hancy	1	0		0	0
	Saint-Isidore	12	9		13	10
	VLM Saint Isidore	1	1		0	0
	Total compagnie	103	90		102	87
	TOTAL OPTIMISATION POJ COMPAGNIE					-2
TOTAL OPTIMISATION SUR L'ENSEMBLE DES CIS MIXTE DU DEPARTEMENT					-5	

PROJET DE MODIFICATION DU REGLEMENT OPERATIONNEL

ANNEXE N° 7

**EFFECTIFS DE REFERENCE DES GARDES PROGRAMMEES AFFECTES EN GARDES URBAINES
AVEC VARIATION POSSIBLE DE PLUS OU MOINS 10%**

Compagnie	CIS	Effectif JOUR 305 jours	Effectif NUIT 305 jours	Effectif saisonnier 60 jours	Observations
GRASSE	Grasse (dont VLI)	18	15		Identique à la période normale
	SMUR Grasse	1	1		Identique à la période normale
	Total compagnie	19	16		
CANNES	Bocca (dont VLI)	18	17	21 en journée 18 la nuit	Renforcement
	Pastour (dont Brutus)	17	16	20 en journée 17 la nuit	Renforcement
	SMUR Cannes	1	1		Identique à la période normale
	Cabrières	9	9		Identique à la période normale
	Ste Marguerite	2	2		Identique à la période normale
	Théoule	4	4		Identique à la période normale
	Total compagnie	51	49		
ANTIBES	Antibes (dont VLI)	20	17	23 en journée 23 la nuit	Renforcement
	Vallauris	9	9	10 en journée 9 la nuit	Renforcement
	Biot	6	6	7 en journée	Renforcement
	Valbonne	6	6	7 en journée	Renforcement
	SMUR Fontonne	2	2		Identique à la période normale
	Total compagnie	43	40		
CAGNES	Cagnes (dont VLM)	20	17	21 en journée 20 la nuit	Renforcement
	Saint Laurent du Var	4 à 6	4 à 6		Identique à la période normale
	Carros	9	9		Identique à la période normale
	Vence	9	9	10 en journée	Renforcement
	Total compagnie	42 à 44	39 à 41		
MENTON	Menton (dont VLI)	19	16		Délocation de 3 SP sur l'APS FORTY l'été / *délocalisation de 3 SP sur l'APS Roquebrune la journée le restant de l'année
	SMUR Menton	1	1		Identique à la période normale
	APS tunnel Tende	4	4		Identique à la période normale
	Roquebrune	0*	0	3 en journée	Renforcement
	Total compagnie	24	21		
PAYS NICOIS	Contes	6	6		Identique à la période normale
	Gilette (VLM/VLI Nord)	1	1		Identique à la période normale
	Total compagnie	7	7		
NICE	Bon Voyage	20	17	20 jour et nuit	Renforcement
	Saint-Jean	6	6		Identique à la période normale
	Fodéré	20	17	23 en journée 20 la nuit	Renforcement
	Tour Rouge	4	4		Identique à la période normale
	Magnan	23	21	27 en journée 24 la nuit	Renforcement
	Nice Nord	3	3		Identique à la période normale
	Hancy (dont VLI)	13	9		Identique à la période normale
	Saint-Isidore (dont VLM)	13	10	13 jour et nuit	Renforcement
	Total compagnie	102	87		
	Garde GMP	3	0		Identique à la période normale
	Garde NRBC	Intégrée aux effectifs de garde			